
**Règlement numéro 2026-464 modifiant la
règlement 2026-456 décrétant
l'élaboration des plans et devis en vue de
la municipalisation des chemins Pinard,
Sanders et Bergeron autorisant un
emprunt au Fonds général de la
Municipalité au montant total de 69 696\$
pour en acquitter les coûts et imposant
une compensation afin de pourvoir au
remboursement de l'emprunt**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le règlement 2026-456 le 02 mars 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a effectué une mise à jour cartographique du bassin de taxation ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Daniel Martin lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2026 et qu'un projet du règlement a été déposé lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : PIERRE PICHÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE LE PRÉSENT RÈGLEMENT SOIT ADOPTÉ ET QU'IL SOIT ORDONNÉ ET STATUÉ COMME
SUIT :**

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement ;

Article 2

Le présent règlement porte le titre de « Règlement numéro 2026-464 modifiant le règlement 2026-456 décrétant l'élaboration des plans et devis pour la municipalisation des chemins Pinard, Sanders et Bergeron autorisant un emprunt au fonds général de la Municipalité au montant total de 69 696 \$ pour en acquitter les coûts et imposant une compensation afin de pourvoir au remboursement de l'emprunt » ;

Article 3

L'annexe 3 du règlement numéro 2026-456 décrétant l'élaboration des plans et devis pour la municipalisation des chemins Pinard, Sanders et Bergeron autorisant un emprunt au

fonds général de la Municipalité au montant total de 69 696 \$ pour en acquitter les coûts et imposant une compensation afin de pourvoir au remboursement de l'emprunt » est abrogé et remplacé par l'annexe 1 du présent règlement.

Article 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.



Elaine Thivierge
Mairesse



Mélisa Camiré
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis de motion et dépôt du projet de règlement : 8 septembre 2026

Adoption du règlement : 5 octobre 2026

Entrée en vigueur : 7 octobre 2026

Avis Public : 7 octobre 2026

Annexe 1



